

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 21 juin 2022, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Benvolante, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M. Jamie Fabian, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire parent
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent – via TEAMS

Commissaires non présents :

M. James Kromida, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magda Sokol, directrice, Services juridiques
M^{me} Angela Spagnolo, directrice, Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Bob Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté, avec une modification pour déplacer le point 21 à la suite du point 5.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. Jamie Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-1</u></p>
2.	<p><u>Nomination de DeAndre Cineus à titre d'Élève du mois</u></p> <p>DeAndre est une présence plus grande que nature à l'école primaire de Coronation. Tous ceux qui le connaissent s'entendent pour dire qu'il est un bon citoyen de classe et qu'il s'efforce sans cesse d'aider ses camarades à l'école. Son aide joue un rôle clé dans leur réussite. Sur le plan personnel, malgré de nombreuses difficultés, il continue à travailler d'arrache-pied, et ses efforts se reflètent dans les bonnes notes qu'il obtient. Avec ses enseignants et les élèves, il est respectueux, poli et a toujours un grand sens de l'humour.</p> <p>« Quel que soit le défi à relever à la maison ou à l'école, DeAndre se surpasse toujours pour atteindre son plein potentiel », de dire Pam Koumoutsakis. Quant à Maya Doughan, directrice par intérim, elle a ajouté que « DeAndre est un véritable rayon de soleil ».</p>
3.	<p><u>EAFP – Compétition nationale de Compétences Canada 2022</u></p> <p>Ce point est présenté par le directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <p>Le Compétition nationale de Compétences Canada est reconnue comme les « Olympiades canadiennes » des métiers et des technologies. Cet événement se veut une compétition nationale, multi-métiers et technologies, destinée aux élèves et aux apprentis du Canada. En offrant un forum où les jeunes Canadiens peuvent mesurer leurs talents au niveau national, Compétences Canada leur permet d'acquérir une expérience de travail pratique en lien avec les métiers et les technologies. Cette année, plus de 300 concurrents de partout au pays ont pris part à plus de 35 concours liés aux métiers spécialisés et aux technologies dans le cadre de cette compétition unique en son genre qui s'est déroulée au Vancouver Convention Centre du 25 au 28 mai 2022.</p> <p>C'est avec fierté que M. Katalifos a annoncé que l'un de nos élèves du programme d'ébénisterie au Centre de technologie Rosemont, M. Sebastian Chiarenza, a remporté la médaille de bronze lors de la compétition.</p> <p>La CSEM tient à féliciter M. Chiarenza pour sa participation et sa performance remarquable. Je souhaite également remercier M. John Pevco, directeur du centre; M. Ruben Azevedo, directeur adjoint du centre; et M. Chris Honce, enseignant et coach de Sebastian qui l'a aidé au niveau de sa préparation et de sa formation en prévision de cet événement incroyable! Félicitations Sebastian, nous sommes très fiers!</p> <p>Une photo a été prise avec l'équipe du CTR et le lauréat.</p>
4.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>4.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de Monsieur Joseph Lalla, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 11.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 20 h 05.</p>

	<p><u>4.2 Rapport du protecteur de l'élève – Plaintes des parents</u></p> <p>Ce rapport est présenté à titre d'information.</p>
5.	<p><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p><u>4.3 Licenciement de l'employé permanent n° 742 685 046</u></p> <p>ATTENDU QUE la personne salariée n° 742 685 046 a été formellement relevée de ses fonctions le 2 juin 2022, conformément à la clause 5.7-02 de la convention collective des enseignants;</p> <p>ATTENDU QU'une enquête appropriée a été menée;</p> <p>ATTENDU QUE le syndicat a été informé par un avis écrit de l'intention de la Commission de résilier l'engagement de la personne salariée n° 742 685 046;</p> <p>ATTENDU QU'il a été confirmé que le motif à l'origine du licenciement est l'inconduite et la négligence de la personne salariée dans l'exercice de ses fonctions;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'en vertu de la clause 5.7-00 de la convention collective des enseignants, le contrat d'engagement entre la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) et la personne salariée n° 742 685 046 soit résilié sur-le-champ et qu'à compter du 21 juin 2022, ladite personne salariée soit renvoyée de la Commission.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-4.3</u></p>
	<p><u>5.1 Nominations administratives dans les écoles et les centres 2022-2023 (rondes finales)</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d'information par le directeur général, M. Nicholas Katalifos. Le directeur général énumère les noms des rondes finales de nominations administratives dans les écoles et les centres pour l'année scolaire 2022-2023.</p>
6.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, répond à la question de M. Chris Eustace :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le président, M. Ortona, pourrait-il énumérer les avantages pour la commission scolaire, les parents et les élèves d'une éventuelle victoire de la CSEM dans la contestation de la loi 96? En d'autres termes, quels seraient les gains compte tenu de la contestation de la loi 40?
7.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>7.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 24 mai 2022</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 24 mai 2022 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. Jamie Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-7.1</u></p> <p><u>7.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 26 mai 2022.</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le</p>

	<p>procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 26 mai 2022 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. Jamie Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-7.2</u></p>
8.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux</p>
9.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <p>M. Ortona mentionne à tous que le directeur général présentera un rapport conjoint pour eux deux.</p>
10.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au terme d'une pause de deux ans, la soirée CSEM et CF Montréal, anciennement l'Impact de Montréal, est de retour. Le directeur général a invité tout le monde à se joindre à la grande famille de la CSEM le samedi 25 juin, alors que le CF Montréal affrontera le CF Charlotte. Le prix des billets est de 20,70 \$. Pour chaque billet vendu, 2 \$ seront versés au journal Inspirations produit par notre commission scolaire. Toutes ces informations ont été communiquées aux familles via School Messenger. • Félicitations à une élève de l'école F.A.C.E. qui s'est produite au Carnegie Hall. Sienna a interprété « At Last » d'Etta James dans le cadre du Concours international de chansons de musique pop « We Sing Pop! » d'American Protégé. Ce concours a réuni des artistes des quatre coins du monde qui ont eu la chance de se produire devant un auditoire de gala et un panel de juges. • La CSEM continue de travailler sur des projets spéciaux en lien avec la santé mentale et le bien-être. Pour de l'information et des articles de presse, veuillez consulter le site Web du Centre de ressources en santé mentale. • Le Service marketing et communications de la CSEM a reçu une subvention de la Fondation communautaire juive de Montréal pour mettre sur pied un programme axé sur l'éducation et la sensibilisation à l'Holocauste pour l'année scolaire 2022-2023. • L'école primaire Elizabeth Ballantyne a souligné son centenaire en célébrant le passé, tout en se tournant vers l'avenir. Des élèves, tous vêtus de t-shirts violets, des membres du personnel, des dignitaires et d'autres invités se sont rassemblés devant l'entrée principale de l'établissement afin de mettre au jour une capsule témoin qui avait été enfouie devant le bâtiment en mai 1997. Ils ont ensuite pris le temps d'enterrer une nouvelle capsule. • Le directeur général propose à tous de lire la dernière édition du journal Inspirations qui célèbre les communautés inclusives. Fort de ses 48 pages, nous pouvons fièrement affirmer qu'il s'agit de l'édition la plus volumineuse depuis sa création il y a 13 ans. • Les élèves des écoles primaires St. Gabriel, Elizabeth Ballantyne et St. Monica ont eu la rare occasion de visiter récemment le <i>HMS Protector</i>, un navire de patrouille des glaces de la Marine Royale accosté au Vieux-Port de Montréal. Une fois à bord, les élèves fascinés ont eu droit à une visite guidée du navire, y compris le pont d'envol, et ont eu la chance de voir de près tout le matériel que l'équipage utilise quotidiennement. À la fin de leur visite, ils ont rencontré le capitaine, la toute première femme aux commandes de l'un des navires de la Marine Royale. Merci au Haut-commissariat du Royaume-Uni et à la Marine royale britannique d'avoir accueilli nos élèves à bord du navire. • La triple médaillée d'or olympique canadienne, Kim St-Pierre, a rendu visite aux services de garde B.A.S.E. des écoles suivantes : Académie Leonardo da Vinci, Edinburgh et Gerald McShane. Elle a félicité les élèves des services de garde pour leur performance au concours B.A.S.E. BOKS et a pris part à diverses activités avec eux. • Devant l'évolution constante des médias sociaux, différents événements ayant eu un impact sur

nos jeunes ont été mis en lumière. Pour être préventif et proactif, la principale méthode pour rejoindre nos jeunes consiste à les modeler (c'est-à-dire se comporter comme nous aimerions qu'ils se comportent eux-mêmes) et à entretenir des discussions ouvertes. Notre commission scolaire a répertorié une série de guides qui permettront de guider les parents afin d'engager le dialogue avec leurs enfants et nous leur fournirons diverses informations fort utiles. Nous invitons les parents à consulter notre site Web pour obtenir ces informations.

- Enfin, la cafétéria du Centre d'éducation des adultes Saint-Laurent fourmillait d'activité en cette matinée du 25 mai à l'occasion de la Foire des carrières qui s'est tenue en personne cette année. Des représentants de divers établissements d'enseignement postsecondaire, d'employeurs de la région de Montréal et d'organismes gouvernementaux locaux étaient à leur kiosque pour répondre aux questions des élèves. Cet événement avait pour but d'habiliter les élèves en leur fournissant les outils nécessaires à la prise de décisions éclairées concernant leur cheminement de carrière.

11.

Rapports des comités

11.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Mubeenah Mughal :

- Une présentation a eu lieu sur les programmes Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) et Transition école-vie active (TEVA), qui offrent différentes options à nos élèves à la fin du primaire. L'une des principales conclusions tirées de cette présentation c'est l'importance de pouvoir compter sur la présence d'un travailleur social pour guider l'élève pendant cette transition.
- Le comité a approuvé le plan triennal.
- Par l'entremise de l'ACPA, le CCSAS a rencontré d'autres commissions scolaires à propos des besoins particuliers. Il a été décidé de tenir une réunion quatre fois par année afin d'échanger sur les meilleures pratiques et les différentes approches qui sont mises en œuvre au sein de nos commissions scolaires.
- De nouveaux membres ont été sélectionnés pour se joindre au comité.
- L'école St. Raphaël sera relocalisée dans un nouveau bâtiment afin de disposer de plus d'espace dans lequel sera aménagé un centre d'excellence pour nos élèves ayant des troubles du comportement et des besoins socio-affectifs. Le bâtiment dessert actuellement nos élèves autistes.
- La directrice des Services aux élèves a assuré au comité qu'il n'y a pas eu de coupures dans les postes de professionnels pour la prochaine année scolaire et que les effectifs resteront les mêmes.
- La dernière édition du journal Inspirations renferme de nombreux articles consacrés au travail de nos professionnels.
- Dans son rapport, la directrice adjointe des Services aux élèves a souligné le travail remarquable de nos conseillers et conseillères en toxicomanie. Leur objectif principal est la prévention afin d'encourager des habitudes saines. La direction des Services aux élèves souhaite embaucher plus de conseillers et conseillères en toxicomanie, car pour l'instant, seulement 80 % d'entre eux sont disponibles dans nos écoles.
- Un projet a vu le jour cette année pour soutenir nos élèves talentueux et doués. Il y a une conseillère dont le rôle principal vise à soutenir ces élèves. On recense 260 élèves qui participent à divers programmes.

11.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- La prochaine réunion se tiendra le 22 juin.

11.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :

- La présentation offerte par les Services éducatifs et les Services aux élèves sur les inconduites sexuelles a été appréciée par le comité. Les parents ont été informés de la procédure de

signalement et de la manière dont les cas d'inconduite sexuelle sont traités. Ils se sont également familiarisés avec les 7 thèmes du processus éducatif pour enseigner à nos élèves à être en sécurité.

- Plusieurs consultations ont eu lieu sur les thèmes suivants : parents membres du CCSAS, changement de nom du High School of Montréal et expansion de L.I.N.K.S. De longues discussions ont également porté sur le plan triennal. Toutes les consultations ont été approuvées, à l'exception du plan triennal. De l'avis de certains parents, les projections n'étaient pas exactes si l'on compare les données du plan triennal à la réalité au sein de leurs écoles.

Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :

- La Conférence des parents a suscité un grand intérêt : 400 personnes inscrites et 200 participants. L'allocution d'ouverture a porté sur la santé mentale. Les enregistrements des diverses sessions seront disponibles sur le site Web de la Conférence des parents.

11.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Le comité est dans l'attente de la décision entourant le projet de loi 40 afin de modifier les règlements actuellement en vigueur.
- Il a été discuté et recommandé au conseil des commissaires de créer deux nouveaux comités ad hoc : l'un sur les finances et le budget, l'autre sur l'éducation en prévision de la prochaine année scolaire.

11.5 Comité de vérification

Point présenté par le vice-président du comité, M. Tony Speranza :

- Le rapport sur les « sites contaminés » a été examiné ainsi que la politique de dénonciation.
- Des discussions sur les fonctions et les responsabilités du comité de vérification ont eu lieu.
- L'importance de remplir le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts pour le conseil des commissaires a également été abordée.

11.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Bentreovato :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière réunion du conseil.

11.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président et membre substitut du comité, M. Agostino Cannavino :

- La prochaine réunion est prévue pour le jeudi 23 juin 2022.

11.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :

- Les élèves de l'EMSAC ont participé à un atelier proposé par le Bureau de consultation de la ville de Montréal. Les élèves ont été placés dans des salles de discussion puis invités à décrire la vie des adolescents en 2022 et 2050. Ils ont discuté des différents aspects de Montréal tels que la sécurité, les transports et les lieux publics.
- Les élèves de l'EMSAC ont visionné un extrait vidéo de la réunion du conseil à propos de la loi 96. Une discussion s'en est suivie sur la nouvelle loi et ses répercussions sur les élèves des cégeps et des écoles secondaires.

11.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président et membre de l'ACSAQ, M. Joe Ortona :

- Les sessions de perfectionnement professionnel ont eu lieu les 27 et 28 mai. Au nombre des conférenciers, Alain Pelletier a abordé la question de l'intimidation et ses conséquences. Brian Woodland était de retour pour offrir une deuxième session captivante sur la communication. Deux séances en petits groupes ont également eu lieu, l'une sur le racisme anti-Noirs et l'autre, sur les incidences directes de la loi 21. L'Association des commissions scolaires de la Saskatchewan a également offert une présentation sur les rôles et la responsabilité en matière de leadership au sein des commissions scolaires.
- Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision concernant les projets de loi 49 et 40, et l'ACSAQ suit de près la loi 96.

12.

Rapport des commissaires

Rapport présenté par le commissaire, M. Agostino Cannavino :

- M. Cannavino a assisté à la remise des diplômes à l'école John F. Kennedy, une grande cérémonie au cours de laquelle 54 finissants ont été honorés.

Rapport présenté par le commissaire, M. Mario Bentreovato :

- M. Bentreovato a lu la déclaration suivante au nom de M. Mario Pietrangelo, remerciant le président du conseil d'établissement du Collège Vincent Massey :

Cher Robert Soroka,

Alors que votre mandat au sein du conseil d'établissement du Collège Vincent Massey tire à sa fin, je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude pour tout ce que vous avez fait pour le CVM. Nous sommes conscients que la présidence d'un conseil d'établissement est l'un des rôles bénévoles les plus difficiles et vous avez assumé vos fonctions au sein du conseil avec dévouement, grâce et sérieux.

Vous avez inlassablement consacré temps et ressources à ce conseil d'établissement et à l'OPP.

Lorsque vous vous remémorerez votre passage au Collège Vincent Massey, sachez que nos réalisations n'auraient pas pu se concrétiser sans votre présence à la tête du conseil.

C'est un grand plaisir pour moi, au nom de la CSEM, du conseil des commissaires, du Collège Vincent Massey et de l'OPP, de vous remercier pour votre dévouement et pour l'excellent travail que vous avez accompli au cours de vos cinq années à la présidence de ce conseil d'établissement.

Rapport présenté par le commissaire, M. Pietro Mercuri :

- L'Académie Leonardo da Vinci a organisé sa course annuelle *Color Run* au profit de l'Institut neurologique de Montréal. Près de 17 000 \$ ont été amassés.

Rapport présenté par la commissaire, M^{me} Sophie De Vito :

- M^{me} De Vito a assisté à la cérémonie de remise des diplômes des finissants de la 6^e année de l'école Gerald McShane et à la 47^e remise annuelle des diplômes de l'école secondaire Lester B. Pearson.

Rapport présenté par le commissaire, M. Joseph Lalla :

- Le défilé de mode *Fun Fashion for All* a eu lieu au Centre Mackay où Bella Flanz, élève de 5^e année en intégration inversée, a voulu célébrer la diversité de ses camarades de classe en

démontrant que la mode peut être accessible à tous. Ce projet a mis l'accent sur leurs intérêts, la diversité et la collaboration, et a permis aux élèves de présenter leurs propres créations.

- L'école primaire Elizabeth Ballantyne a souligné son centenaire en célébrant le passé, tout en se tournant vers l'avenir. Des élèves, des membres du personnel, des dignitaires et d'autres invités se sont rassemblés devant l'entrée principale de l'établissement afin de mettre au jour une capsule témoin qui avait été enfouie devant le bâtiment en mai 1997. Une nouvelle capsule témoin a été enfouie contenant de nombreux objets, notamment des masques, du désinfectant pour les mains et des tests rapides pour rappeler la pandémie. M. Lalla a lu un extrait du livre *Victorial History of the Town of Montreal West* de David Watson portant sur la création et la construction de l'école.

Rapport présenté par la commissaire, M^{me} Ellie Israël :

- M^{me} Israël a assisté à un concert ainsi qu'aux remises de diplômes de la maternelle et de la 6^e année à l'école Coronation. Elle était également présente à la remise des diplômes à l'école Carlyle et à l'école St. Raphaël.

13. Adoption finale des règlements

13.1 Règlement n° 1 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal

ATTENDU QUE l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 22-04-26-16.1, l'approbation provisoire du projet de règlement n° 1 (2022) a été accordée;

ATTENDU QUE conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public de 30 jours a été donné;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU QUE l'approbation finale du règlement n° 1 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires mensuelles de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2022-2023 soit accordée.

Vote : 10-1-1. Motion adoptée. (M. J. Lalla a voté contre, M. A. Cannavino s'est abstenu et M. J. Fabian absent lors du vote)

Résolution n° 22-06-21-13.1

13.2 Règlement n° 4 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal

ATTENDU QUE l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 22-04-26-16.2 l'approbation provisoire du projet de règlement n° 4 (2022) a été accordée;

ATTENDU QUE conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public de 30 jours a été donné;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU QUE l'approbation finale du règlement n° 4 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2022-2023 soit accordée.

Vote : 10-1-1. Motion adoptée. (M. J. Lalla a voté contre, M. A. Cannavino s'est abstenu et M. J. Fabian absent lors du vote)

Résolution n° 22-06-21-13.2

14.	<p><u>Plan de dotation pour 2022-2023 – Secteur de l'adaptation scolaire</u></p> <p>ATTENDU QUE la clause 7-3.24 de la convention collective S18-FEESP-CSN stipule que, au plus tard le 20 août de chaque exercice financier, la Commission doit adopter un plan de dotation pour le secteur de l'adaptation scolaire;</p> <p>ATTENDU QUE la Commission doit soumettre un projet de plan de dotation au syndicat, aux fins de consultation, cinq (5) jours avant son adoption;</p> <p>ATTENDU QUE le syndicat concerné (CSN-APPA) a été consulté;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MUBEENAH MUGHAL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation visant le personnel du secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 21 juin 2022.</p> <p>Vote : 11-0-1. Motion adoptée. (M. M. Benvotato s'est abstenu et M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-14</u></p>
15.	<p><u>Résolution pour la mise en œuvre d'un programme de développement de jeux vidéo à l'école secondaire Laurier Macdonald</u></p> <p>ATTENDU QUE le développement de jeux vidéo est une industrie en pleine croissance au Québec, avec plus de 230 entreprises actives dans ce secteur;</p> <p>ATTENDU QUE Montréal se classe cinquième au monde à titre de centre de jeux vidéo, après Tokyo, Londres, San Francisco et Austin;</p> <p>ATTENDU QUE plusieurs écoles primaires de la CSEM situées dans l'est font équipe avec Fusion Jeunesse pour aider les élèves à acquérir des compétences en matière de développement de jeux vidéo;</p> <p>ATTENDU QU'un programme de développement de jeux vidéo à l'école secondaire Laurier Macdonald (LMAC) permettrait aux élèves d'acquérir de précieuses compétences pour les emplois de demain;</p> <p>ATTENDU QU'un tel programme permettrait à LMAC de diversifier son offre de programme d'études et de s'imposer comme une plaque tournante pour l'enseignement du développement de jeux vidéo dans l'est de la ville;</p> <p>ATTENDU QU'un tel programme inciterait de nouveaux élèves à s'inscrire à l'école et attirerait des partenariats de haut niveau au sein de l'industrie;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET MONSIEUR DANIEL TATONE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires donne mandat à la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) d'étudier la faisabilité de mettre en œuvre un programme de développement de jeux vidéo dans le cadre du programme régulier d'études à l'école secondaire Laurier Macdonald.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la CSEM collabore avec des experts pédagogiques en développement de jeux vidéo et avec des acteurs de l'industrie pour faire la promotion du programme d'études et de la création d'un centre à l'école secondaire Laurier Macdonald (LMAC).</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QUE la CSEM présente un rapport au conseil au plus tard le 3 octobre 2022 sur la faisabilité d'instaurer un programme de développement de jeux vidéo dès septembre 2023 à LMAC et ses recommandations quant à sa mise en œuvre.</p> <p>Vote : 11-0-1. Motion adoptée. (M. A. Cannavino s'est abstenu et M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-15</u></p>

<p>16.</p>	<p><u>Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025</u></p> <p>ATTENDU QU'en vertu de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la Commission est tenue d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, et ce, chaque année;</p> <p>ATTENDU QUE ladite loi requiert également que la Commission émette un acte d'établissement pour chaque école et chaque centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle qui relèvent de sa compétence;</p> <p>ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 22-04-26-18, la consultation portant sur la proposition du Plan triennal et Liste des écoles – Répartition et destination des immeubles 2022-2025 a pris fin le 3 juin 2022;</p> <p>ATTENDU QUE le Plan triennal et Liste des écoles – Répartition et destination des immeubles 2022-2025 entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et qu'un acte d'établissement pour chaque école et centre sera émis;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le Plan triennal et Liste des écoles – Répartition et destination des immeubles 2022-2025 et d'émettre les actes d'établissement applicables, comme il se doit.</p> <p>Vote : 10-0-2. Motion adoptée. (M^{me} M. Corsi et M. T. Speranza se sont abstenus, M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-16</u></p>
<p>17.</p>	<p><u>Points suivant la consultation</u></p> <p><u>17.1 Abrogation de la politique DG-21 Demande de recherches et de projets dans les écoles et les centres de la CSEM – Suite à la consultation</u></p> <p>ATTENDU QUE la politique DG-21 – Demande de recherches et de projets dans les écoles et les centres de la CSEM a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 18 décembre 2002, conformément à la résolution n° 02-12-18-9.1;</p> <p>ATTENDU QUE la Table de gestion s'est réunie le 10 mai 2022 et a recommandé que la politique soit abrogée;</p> <p>ATTENDU QUE de nouvelles directives pour mener des recherches à la CSEM ont été soumises par les Services éducatifs;</p> <p>ATTENDU QUE le conseil a approuvé par résolution n° 22-05-24-16 le 24 mai 2022 l'envoi de la politique DG-21 visée par l'abrogation au comité consultatif de gestion centrale/comité de répartition des ressources (CCGC/CRR);</p> <p>ATTENDU QUE les commentaires formulés par le CCGC/CCR ont été reçus le 14 juin 2022 et pris en compte;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve l'abrogation de la politique DG-21 – Demande de recherches et de projets dans les écoles et les centres de la CSEM, conformément à la documentation soumise à la réunion, et ce, avec prise d'effet immédiate.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-17.1</u></p>

17.2 Centre d'éducation des adultes High School of Montréal – Demande de changement de nom – Suite à la consultation

ATTENDU QUE le 7 avril 2022, les administrateurs de la CSEM ont reçu du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes High School of Montréal une demande de changement de nom afin d'abrégier le nom du Centre en Centre d'éducation des adultes HSM, en recourant à son acronyme;

ATTENDU QUE le nom du Centre d'éducation des adultes High School of Montréal prête à confusion lorsqu'il s'agit de faire la promotion du Centre et d'attirer des élèves adultes, étant donné la présence des termes « école secondaire » dans sa désignation;

ATTENDU QUE le Centre d'éducation des adultes High School of Montréal est communément désigné sous l'appellation HSM ou Centre d'éducation des adultes HSM;

ATTENDU QUE le 24 mai 2022 le conseil des commissaires a adopté par résolution n° 22-05-24-18 l'envoi de la proposition susmentionnée aux groupes suivants, aux fins de consultation officielle : la Table de gestion, le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) et le comité de parents de la CSEM (CPCSEM), conformément à la section 2 de la politique DG-7 de la CSEM – Noms et nouveaux noms des écoles et des centres;

ATTENDU QUE toutes les consultations des groupes susmentionnés ont été reçues au plus tard le 14 juin 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires approuve la demande de changement de nom afin de raccourcir le nom du Centre d'éducation des adultes High School of Montréal en le renommant Centre d'éducation des adultes HSM, et ce, avec prise d'effet immédiate.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian absent lors du vote)

Résolution n° 22-06-21-17.2

18.

Le président mentionne que la partie ayant trait à la nomination des membres des comités ad hoc dans les résolutions suivantes a été reportée à l'an prochain.

Recommandations du comité de gouvernance et de déontologie

18.1 Création d'un comité ad hoc sur les finances et le budget

ATTENDU QUE conformément à la résolution n° 21-02-24-10.1, le comité ad hoc chargé d'examiner le processus d'élaboration du budget pour 2021-2022 a été créé;

ATTENDU QUE lors de la réunion du 18 mai 2022, le comité de gouvernance et de déontologie a formulé une recommandation quant à la création d'un comité ad hoc sur les finances et le budget, en remplacement du comité ad hoc chargé d'examiner le processus d'élaboration du budget pour 2021-2022, conformément à la résolution n° GE 22-04-18-09;

ATTENDU QUE le mandat du comité ad hoc chargé d'examiner le processus d'élaboration du budget pour 2021-2022 est échu depuis le 18 mai 2022, conformément à la résolution n° GE 22-04-18-09;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE, QUE soit créé un comité ad hoc sur les finances et le budget pour 2022-2023.

	<p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le comité ad hoc sur les finances et le budget remplace le comité ad hoc chargé d'examiner le processus d'élaboration du budget pour 2021-2022, son mandat étant échu depuis le 18 mai 2022.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-18.1</u></p> <p><u>18.2 Création d'un comité ad hoc sur les finances et le budget – Nomination des membres</u></p> <p>REPORTÉE</p>
	<p>M. Jamie Fabian se joint à la réunion à 21 h 05.</p>
	<p><u>18.3 Création d'un comité ad hoc sur l'éducation</u></p> <p>ATTENDU QUE conformément à la résolution n° 21-02-24-10.3, le comité ad hoc sur les défis en éducation post-pandémie a été créé;</p> <p>ATTENDU QUE lors de la réunion du 18 mai 2022, le comité de gouvernance et de déontologie a formulé une recommandation quant à la création d'un comité ad hoc sur l'éducation, en remplacement du comité ad hoc sur les défis en éducation post-pandémie, conformément à la résolution n° GE 22-04-18-09;</p> <p>ATTENDU QUE le mandat du comité ad hoc sur les défis en éducation post-pandémie est échu depuis le 18 mai 2022, conformément à la résolution n° GE 22-04-18-09;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE, QU'un comité ad hoc sur l'éducation soit créé.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le comité ad hoc sur l'éducation remplace le comité ad hoc sur les défis en éducation post-pandémie et ses membres, son mandat étant échu depuis le 18 mai 2022.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-18.3</u></p> <p><u>18.4 Création d'un comité ad hoc sur l'éducation – Nomination des membres</u></p> <p>REPORTÉE</p>
19.	<p><u>Confirmations en poste – Directions d'écoles et de centres</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d'information par le directeur général, M. Nicholas Katalifos. Le directeur général a confirmé M. Michael Creamer dans son poste de directeur adjoint à l'école Willingdon et M^{me} Laetitia Kachmar dans son poste de directrice adjointe à l'Académie Leonardo da Vinci.</p>
20.	<p><u>Confirmations en poste – Administrateur au centre administratif</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d'information par le directeur général, M. Nicholas Katalifos. Le directeur général a confirmé M. Nasreddine Slimi dans son poste de directeur adjoint du Service des ressources matérielles.</p>

21.	<p><u>Nominations administratives dans les écoles et les centres 2022-2023 (rondes finales)</u></p> <p>Ce point est déplacé au point 5.1.</p>
22.	<p><u>Nomination administrative – Administratrice au centre administratif – Directrice adjointe des Services aux élèves</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d’information par le directeur général, M. Nicholas Katalifos. Le directeur général a nommé M^{me} Gail Callender au poste de directrice adjointe des Service aux élèves, avec prise d’effet le 1^{er} juillet 2022.</p>
23.	<p><u>Rapport du directeur général – selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d’information par le directeur général, M. Nicholas Katalifos.</p>
24.	<p><u>Correspondance</u></p> <p><u>24.1 Calendrier et lieu des séances du Comité de gestion de l’année 2022-2023</u></p> <p>Ce point a été présenté à titre d’information.</p>
25.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 24 mai 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de fibre optique – Renouvellement de l'entente initiale entre la CSEM et Bell - CGTSIM – Système d’achats coopératif pour les appels d’offres du 1^{er} mars 2023 au 30 novembre 2024 - Octroi de contrat – P-1822 – Centre Mackay et école Philip E. Layton – Projet de cour intérieure - Octroi de contrat – P-2014 – École secondaire John F. Kennedy – Projet de remplacement de fenêtres, de blocs de verre, de linteaux et d’appuis de fenêtres
26.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
27.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 21 h 09.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-06-21-27</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M^e Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>